

Les Échos Lauranais

Novembre 2010



JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

ÉDITO

A l'heure où j'écris ces lignes, bien fol qui émettrait le moindre pronostic sur l'avenir du texte gouvernemental concernant les retraites et surtout sur la suite qui lui sera donnée.

Les grèves déclenchées par les organisations syndicales connaissent un succès véritable que le chiffre « officiel » des participants aux diverses manifestations ne parvient pas à cacher. L'essoufflement du mouvement, tant espéré par le gouvernement, ne se produit pas.

Au contraire, les études d'opinion qui se succèdent, attestent qu'une majorité de Français pensent que, si une réforme du système est souhaitable sinon inévitable, les dispositions de ce texte sont profondément injustes. Les observateurs notent que les mesures mises en avant par un ministre « carbonisé » sont loin de résoudre durablement le problème du financement des

retraites et que, dans un futur proche, elles devront de toute façon être réétudiées.

Ce sentiment d'être traité de manière injuste est largement partagé dans le pays et porte, par ailleurs, sur de nombreux autres aspects des questions de société auxquelles sont confrontés les français. Quant à la polémique relative à la présence des jeunes dans les cortèges, c'est au contraire son silence qui serait surprenant. Cette jeunesse est parfaitement consciente que si, bien sûr, la question des retraites ne constitue pas une priorité immédiate pour elle, si les mesures envisagées ne les touchent pas directement mais plutôt leurs parents, cette génération paraît être celle des laissés pour-compte. Celle des chômeurs en attente d'un premier job, celle des stages non rémunérés, des emplois précaires ou partiels, des diplômés non reconnus... Et c'est précisément à cette génération que reviendra la charge de payer nos dettes, le trou de la Sécu et les retraites de leurs parents... et on voudrait qu'elle ne réagisse pas ?

Tous irresponsables ? certes, quelques uns d'entre eux, trop jeunes, n'ont rien à faire dans les cortèges. D'autres ne sont là que pour casser et se comportent de façon minable ce qui doit être condamné. Pour autant, sont-ils tous incultes, tous irresponsables et doivent-ils tous être condamnés au silence ?

Les réactions de nos dirigeants, au lendemain des grandes manifestations, démontrent leur désarroi et leurs discours, répétés dans les médias, leur totale incompréhension devant la réaction populaire.

Souhaitons que le mouvement ne dégénère pas et que les responsables de tous bords sauront lui trouver une issue raisonnable, dans laquelle personne ne sera humilié. Tenter le pourrissement d'un mouvement de cette ampleur ou vouloir à tout prix passer en force, c'est prendre le risque d'une radicalisation dont personne ne sortira vainqueur.

Jean Loubat,
Maire de Laure

LE POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS

Emile Raggini - Adjoint aux finances

marchés publics dans le cadre d'une procédure adaptée.

PROGRAMME ÉGLISE ST JEAN-BAPTISTE

La commission d'appel d'offres qui s'est réunie dans les locaux de la mairie le 2 septembre 2010, a procédé à l'ouverture des plis des marchés pour la restauration du vitrail axial et la couverture de l'église. L'analyse des offres effectuée conformément au règlement de la consultation des entreprises a donné les résultats suivants :
– Lot n° 1 maçonnerie pierre de taille attribué à l'entreprise Rodriguez-Bizeul 46230 Fontanès pour 48 917,60 € TTC

– Lot n°2 couverture attribué à l'entreprise Rodriguez-Bizeul 46230 Fontanès pour 22 815,49 € TTC

– Lot n°3 vitraux attribué à l'entreprise Atelier Fleury 31300 Toulouse pour 20 439,40 € TTC.

La réunion de coordination a eu lieu le mercredi 13 octobre en présence de monsieur Masseron, architecte DPLG, chargé de la surveillance des travaux.

L'ordre de service n° 1 du 13 octobre ouvre le délai d'exécution des travaux fixé à 3 mois.

Nous vous tiendrons informés de l'état d'avancement des travaux.

PROGRAMME ÉCOLE

Amélioration de l'isolation thermique, combles et fenêtres.

Ce projet d'un montant de 62 662 € TTC, a vu sa première tranche réalisée par l'entreprise Labeur 11860 Carcassonne pour 36 737,53 € TTC et JC Sym 11100 Montredon des Corbières pour 4 951,44 € TTC.

Une deuxième tranche qui sera exécutée pendant les vacances de la Toussaint a été confiée à l'entreprise Labeur pour 16 667,46 € TTC et 4 093,91 € TTC.

Ces marchés ont été attribués conformément aux articles 26 et 28 du code des

PROGRAMME SONORISATION

L'entreprise IMT 66530 Clairac a obtenu ce marché pour un montant de 17 328,44 €, les travaux sont en cours d'exécution, les premiers essais sont attendus avec impatience.

ÉLECTRIFICATION

Après une étude sur les besoins de la commune confiée au bureau d'études Cetur, le premier dossier concernant le renforcement basse tension de Gibaloux d'un montant prévisionnel de 38 800 € TTC vient d'être arrêté. Tout ces travaux en cours de réalisation ainsi que les travaux déjà exécutés (voirie, boucherie, rénovation appartement, dojo) et les acquisitions de mobiliers inscrits au budget 2010 ont été financés par deux emprunts de 200 000 € et 60 000 €, un autofinancement de 129 521 € et des sub-

ventions obtenues de l'Etat (DGE et DRAC) et du département à hauteur de 73 115 €.

REPLACEMENT CANALISATION D'EAU POTABLE AU TINAL D'ABRENS

Le Département ayant décidé l'élargissement de la route de Caunes, des travaux de renouvellement de la canalisation ont été programmés.

Le 25 août 2010 la commission d'ouverture des plis a procédé à l'examen des offres.

Le lot n°1 canalisation a été attribué à la Société Lyonnaise des Eaux 11308 Carcassonne pour 48 155,91 €.

Le lot n°2 remblaiement a été attribué à la société Grand Sud Terrassement 11800 Laure-Minervois pour 28 832,57 € TTC.

Ce programme autofinancé par la commune, devrait être réalisé dans le courant du 4e trimestre 2010.

COMMUNIQUÉ AUX SENIORS

Le CIAS rappelle aux seniors que le guide pratique édité à leur intention est toujours d'actualité. Le réclamer au CIAS ou au secrétariat de la mairie.

TROPHÉES DES CHAMPIONS

Comme chaque année, le CIAS du Haut Minervois organise une manifestation afin de récompenser les sportifs du territoire. Sont concernés les pratiquants de sports individuels ou collectifs.

Les récompenses seront attribuées aux champions et vice-champions concourant en catégorie nationale, régionale ou départementale ainsi qu'à ceux dont le dévouement à la cause sportive mérite d'être distingué.

Les associations sont invitées à proposer leurs candidatures auprès de notre mairie rapidement, sachant que cette remise aura lieu le vendredi 10 décembre à 18h en un lieu qui sera précisé ultérieurement.

BOIS BRÛLÉ

L'entreprise avec laquelle la municipalité avait conventionné, est venue enlever, sur les parcelles communales, le bois brûlé lors de l'incendie du lieu dit « le Mourel Gros », route de Trèbes. le temps doit

maintenant faire son œuvre pour effacer les traces du sinistre.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les jeunes, dès l'âge de 18 ans, sont inscrits d'office et en sont informés.

Les nouveaux résidents doivent en faire la demande. Les inscriptions sur les listes électorales ont lieu jusqu'au 31 décembre inclus. Pour être inscrits dès 2011, il suffit de passer en mairie avant cette date, munis de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

RAID UNSS

Dans le cadre de son programme de plein air, le Conseil Général a mis en place en partenariat avec les associations sportives des collèges (UNSS), des activités de pleine nature. C'est ainsi que, avec l'accord de la municipalité de Laure, 150 élèves de l'Aude ont effectué le 6 octobre, une journée de type multi-activités au bord du lac de notre village à la satisfaction de tous : canoë-kayak, tir à l'arc, VTT, mini-golf, course d'orientation etc.

L'expérience a été concluante, puisque les organisateurs ont déjà pris date pour revenir sur ce site parfaitement adapté à ces activités.

AGENDA

ASSOCIATION ÉVEIL ET LOISIRS

Séance Mosaïque aux Bains-Douches

– Enfants : Mercredi 10 novembre de 14h à 16h). Séance : 8 euros fournitures comprises.

– Adultes : Vendredi 12 novembre de 18h à 20h.

CENOLOGIE

Vendredi 19 novembre à 19h. Les vins d'Alsace. Inscription : 04 68 78 25 37.

BOURSE AUX JOUETS

L'association organise sa première bourse au jouets, jeux, livres, DVD et CD au foyer, dimanche 21 novembre de 9h à 17h. Emplacement 4 euros, café offert aux participants (50% des fonds récoltés seront reversés au Téléthon). Entrée réservée aux parents le matin de 9h à 12h. Tout l'après-midi pour les enfants.

Réservation au 04 68 78 37 63.

HIP-HOP

Le mercredi de 16 à 18h au foyer municipal. Activité gratuite mais adhésion à l'association obligatoire.

HAUT-MINERVOIS FOOTBALL-CLUB

Loto du club samedi 6 novembre à 20h30 au foyer de Rieux-Minervois. 16 quines et 4 cartons pleins. 10 euros les 6 cartons.

DIMANCHE 5 DÉCEMBRE

Première édition d'un salon du livre intitulé : **VINS ET ECRIVAINS EN MINERVOIS.**

Ce salon, organisé au foyer municipal, regroupera une trentaine d'écrivains régionaux et nationaux, qui viendront parler de leurs œuvres et les dédicacer. Avec la participation des vigneron de Laure.

C'est une bonne idée de cadeaux !

Heures d'ouverture du secrétariat de mairie

Après une période d'essai concluante, les heures d'ouverture au public du secrétariat de mairie sont maintenues du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 16h à 19h.